



REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 14 JUN 2012 à NIMES

Présents : Ghislaine CHARTON, Brigitte SANCHEZ, Jack SABATIER, Gérard RENOUARD, Jean-Claude MARTIN, Jean-Claude HESSE.
Absents excusés : Marcel BOSCH, Robert LARQUIER, Antoine BOURG-RIUS.
Absent : Christiane CAVARD.

Avant de commencer la réunion, Jack SABATIER, Président du CODEP30 remercie Brigitte SANCHEZ, trésorière adjointe, pour sa réactivité, lors des problèmes rencontrés lors du transfert de responsabilité, suite au périple d'Antoine BOURG-RIUS, trésorier, notamment avec les problèmes de code d'accès et de transfert.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL : de la réunion du 12 février 2012 à MILHAUD.
 Aucune remarque, le PV est adopté à l'unanimité.

2. CRITERIUMS :

- a. DEPARTEMENTAL : Il s'est très bien déroulé à ARAMON. Hélas, comme d'habitude des jeunes inscrits ne se sont pas présentés, les repas étant commandés, il a bien sûr été obligatoire de les régler. Le CODEP a donc décidé de faire payer soit par les jeunes, soit par le club ces repas non consommés. Le secrétaire Jean-Claude HESSE a donc fait un courrier en ce sens aux clubs concernés (ARAMON, BEAUCAIRE et VILLENEUVE) à ce jour, les clubs d'ARAMON et de VILLENEUVE se sont acquittés de cet somme, une relance a été faite auprès du club de BEAUCAIRE. Liste des qualifiés pour le régional : 13/14 ans Duchaffaut, Gaillac et Malot. 15/16 ans : Auzéby, Rey, Fautré et Carrière. 17/18 ans Vincent, Palacio et Elliés.
- b. REGIONAL : Ce dernier s'est également bien déroulé dans son ensemble, malgré quelques mauvais coucheurs qu'il a fallu recadrer sur la journée. Liste des qualifiés pour le national : **Route** : PRIEGO Sebastien st Estève - GOZE Guillem st Estève - LEFEBVRE Alex Fabrègues. **VTT** : VINCENT Maxime Aramon - MARGAIL Thibault Villelongue/monts - PEREZ Lucas Villelongue - AUZÉBY Tom Aramon - FIGUERES Caroline Villelongue (FILLE).

3. BILAN CRITERIUM FEMININES : Ghislaine CHARTON, responsable féminines remercie à Jacky CHARAIS du club de St Hilaire de Brethmas, pour le prêt de la salle et de la cours d'école qui ont servis de bases pour cette journée, ainsi que les encadrants de la journée. La participation a été très modeste au vue du nombre de féminines du département. Il est dommage que certains clubs organisent une journée club le même jour, et que certains dirigeants découragent leurs adhérentes, en leurs disant qu'elles ne seraient pas capables. Malgré cela, la journée s'est passée dans une excellente ambiance, et chaque participante a reçu un diplôme et un petit cadeau très apprécié. Pour l'année prochaine, la journée sera reconduite, mais peut-être sous une autre forme ou un autre appellation.

4. BILAN JOURNEE CODEP A LASALLE : Le club de LASALLE organisait sa première randonnée, et le CODEP avait décidé d'en faire la promotion, en y incluant une journée CODEP, et en réglant les inscriptions des gardois qui y participaient. Il n'y a pas eu affluence aux inscriptions, tous les participants ont été ravis par l'organisation du club de

LASALLE, qui a passé haut la main l'épreuve de la première fois. Le cadeau offert par le CODEP a également été très apprécié.

5. RANDONNEE PERMANENTE OC/OIL : Jack SABATIER indique qu'un courrier est prêt pour envoyer aux présidents de clubs qui jalonnent le circuit, pour que ces derniers nous indiquent des petites routes sympas. A ce jour, il ne manque que les adresses, le secrétaire est chargé de les collecter.
6. TOUTES A PARIS : Brigitte indique que le dossier de presse est monté, et qu'il est tenu à jour régulièrement. Jack doit se rendre à la radio pour présenter les projets. 1 septembre, il est prévu un regroupement des participantes des 2 projets, à 9 h 30, sur le trottoir de la banque de FRANCE, il n'a pas été possible d'obtenir les arènes. Les autorités seront présentes, GrDF propose de faire les invitations. Il est ensuite prévu un accompagnement, jusqu'à SALINELLES, pour le premiers pique-nique vers 12h30. Brigitte propose de faire de cette première étape une concentration CODEP, et de prendre une assurance. Le secrétaire inscrit cette randonnée dans OIN, et prendra l'assurance en temps utile. Le président propose de passer l'aide du CODEP de 100 à 150 € pour les participantes au VI. Après débat, le semi itinérant n'étant pas inclus dans cette demande, il est décidé de resté à 100 € pour les participantes des 2 projets. Une aide du Conseil général de 500 €, ainsi qu'une aide de 2 fois 1000 € du député Max ROUSTAN.
7. CONCENTRATION LIGUE : Il a eu une très faible participation, pourtant les conditions météo étaient favorables. Malgré les informations, très peu de clubs gardois ont répondu à cette annonce. Après débat, le comité directeur a décidé de ne plus appuyer les demandes de subventions envers les divers organismes, pour les clubs qui ne manifestent aucun intérêt à la vie du CODEP ou de la Ligue.
8. BILAN DE LA SEMAINE A LA GARDIOLE : Brigitte indique que le séjour s'est très bien déroulé, Antoine n'a pas communiqué le bilan financier avant son départ pour PEKIN-LONDRES (le séjour n'était pas terminé) Mais d'ors et déjà, des inscriptions sont en attente pour 2013. Le séjour est donc reconduit du 16 au 23 mars 2013.
9. TRESORERIE :
 - a. PAQUES A LAUDUN : La FFCT s'est proposée pour combler le déficit, mais en l'absence d'Antoine, nous ne pouvons communiquer le montant exact, ce sera régularisé à son retour.
 - b. FONCTIONNEMENT : Le conseil général nous alloue une subvention de fonctionnement de 700 €.
10. VESTE DE REPRESENTATION : Les membres du comité directeur remercient pour la dotation de cette veste. A ce jour, il manque quelques pièces qui vont être commandées par Brigitte, quelques personnes n'ont pas encore été dotée. Le secrétaire demande de penser à Marcel VAILLAUD, qui œuvre énormément pour la communication.
11. VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE VAE : Le président ouvre le débat au sujet de ce type de matériel répudié par la FFCT. Après un large débat, il ressort que le CODEP30 est tout à fait favorable à l'utilisation de ce type de matériel au sein de nos adhérents, qui suite à des problèmes de santé ne pourraient plus être au sein des groupes et ne pourraient plus assouvir leur passion de découverte. En conséquence, le CODEP30 demande à la FFCT de revoir sa position sur ce sujet.
12. QUESTIONS DIVERSES :

- a. COMMUNAUTE DE COMMUNE GRAND LUSSAN ET NATURA 2000 : Jean-Claude présente les compte-rendu de réunions, auxquelles Jean-Claude MARTIN, responsable communication nous a représenté.
- b. MAS DE LA BARQUE : Jean-Claude indique que la réservation est faite pour l'hébergement au gîte du Sédariés, et demande s'il est judicieux de faire notre réunion de reprise comme à l'accoutumé, car bon nombre de membres du CD ne seront pas présents. Il est décidé de faire cette réunion courant septembre.
- c. PHOTOS HALLES : Pour une série d'articles dans la revue fédérale, il est demandé de faire passer des photos concernant les halles de notre département. Le secrétaire est chargé de faire passer l'info dans les club qui peuvent déléguer des membres de leur club.
- d. PRESIDENT D'HONNEUR : Jack signale que depuis le décès de notre Ami Kléber, nous n'avons plus de président d'honneur, il propose de nommer Marcel BOSC à cette fonction honorifique. Accord du CD. Attente du récipiendaire
- e. RANDONNEE : Il nous signale également que le club d'AUBORD (pas encore licencié chez nous) organise une randonnée le 11/11 au profit des restos du cœur. Le CD ne souhaite pas faire de pub, pour une organisation qui n'est pas FFCT.
- f. MUCOVISCIDOSE : Jean-Claude signale que la journée mucoviscidose au PONT du GARD (circuits route conçus par le club de REMOULINS) a été annulée, pour raison de santé du maître d'œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Prochaine réunion aux restaurant les Platanes à ARAMON , le 20 septembre 2012 à 18 h 30

Le Secrétaire



Jean-Claude HESSE

Le Président



Jack SABATIER

